

Présents : Mmes D. Guion et P. Marchal et MM. H. Doucet-Bon, R. Filz, C. Ripert, L. Pascale et R. Peyrard.

Absents excusés : Mme L. ABISSET procuration à Renaud Peyrard.

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.

Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2013 du Budget principal

La section de fonctionnement enregistre 48 052,44 € de dépenses et 82 080,35 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 34 027,91 €.

L'excédent de fonctionnement reporté est de 150 197,89 €.

La section d'investissement enregistre 18 775,77 € de dépenses et 31 969,16 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 13 193,39 €.

L'excédent d'investissement reporté est de 21 475,10 €.

Adopté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2013 du Budget Eau-assainissement

La section d'exploitation enregistre 18 628,00 € de dépenses et 16 762,68 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est déficitaire de 1 865,32 €.

Le déficit de fonctionnement reporté est de 27 315,14 €.

La section d'investissement enregistre 21 149,49 € de dépenses et 14 585,86 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est déficitaire de 6 563,63 €.

L'excédent d'investissement reporté est de 51 052,78 €.

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats 2013 Budget principal

Après avoir adopté le compte administratif du budget principal de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement : excédent cumulé de 150 197,89 € / Investissement : excédent cumulé de 21 475,10 €.

Le maire propose de ne pas affecter de résultat à la section d'investissement et de reporter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2013 Service des Eaux

Après avoir adopté le compte administratif Eau-assainissement de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement : déficit cumulé de – 27 315,14 € / Investissement : excédent cumulé de 51 052,78 €.

Le maire propose de reporter ces montants aux résultats reportés.

Adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition

Le Maire propose de reconduire le montant des taux d'imposition de 2013.

- Taxe d'habitation : 10,42% pour un produit attendu de 8 628 €
 - Foncier bâti : 9,55% pour un produit attendu de 6 876 €
 - Foncier non bâti : 49.92 % pour un produit attendu de 1 198 €
- TOTAL des produits de fiscalités directes : 16 702 €

Adopté à l'unanimité

Subventions attribués à différentes associations

Le maire présente les demandes de subventions reçues. Après examen des documents, les conseillers décident d'inscrire au budget une subvention de 125€ pour le Centre Léon Bérard ; de 200€ pour les Restos du cœurs ; de 75 € pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Beaufort sur Gervanne ; de 200 € pour Lysandra ; de 200€ pour Familles Rurales ; de 200€ pour l'aide à domicile de l'ADMIR ; de 50 € pour l'association La Marée Fougue, de 100 € pour 1,2,3 Soleil ; de 50 € pour la bibliothèque de Beaufort sur Gervanne et de 100 € pour l'Association des Paralysés de France. La commune verse au total 1300 € de subventions.

Le maire rappelle que les associations doivent présenter un courrier de demande de subvention à la mairie.

Budget Primitif principal 2014

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général 2013 en l'arrêtant comme suit :

Section de fonctionnement à 231 529 € / Section d'investissement à 95 292 €.

Les principales dépenses d'investissement concernent l'aménagement de la traverse de l'Escoulin et des travaux d'entretien des bâtiments.

Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité

Budget Eau-assainissement 2014

Le budget du service de l'eau s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation à 55 231 € / Section d'investissement à 65 053€.

Le budget primitif Eau-assainissement est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le point est fait sur le planning des élections.
- Des travaux de réparation du chemin qui dessert la propriété de Mme TERRAIL devront être prévus.

La séance est levée à 21h40

*Le Maire,
Roland Filz*